

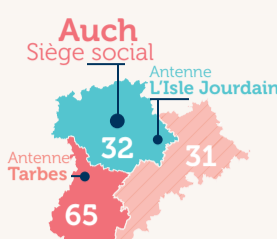
une CAE

Kanopé, **Coopérative d'Activité et d'Emploi** créée en 2000, couvre les départements du Gers et des Hautes-Pyrénées.

Kanopé propose aux porteurs de projet un cadre juridique, économique, social et humain pour créer leur activité, vérifier la viabilité de leur projet et pérenniser leur emploi en devenant associés dans un cadre collaboratif et épanouissant.

La CAE est une alternative à la création d'entreprises individuelles et un facilitateur de transition professionnelle.

116 coopérateurs

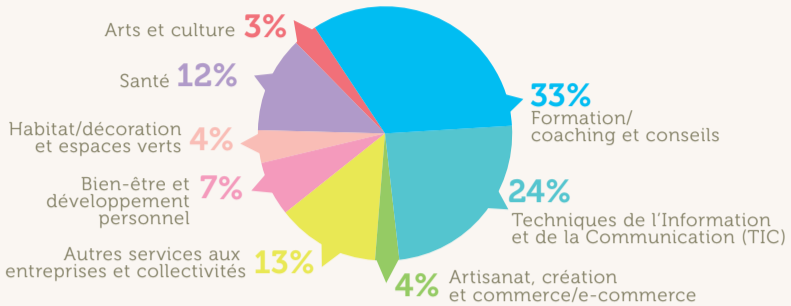


CA en 2018 **2 437 621 €**

Le CA des entrepreneurs provient à :

- 54% des entreprises
- 21% des particuliers
- 18% des collectivités
- 7% des associations

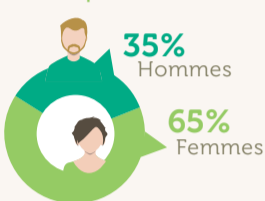
Secteurs d'activité des entrepreneurs



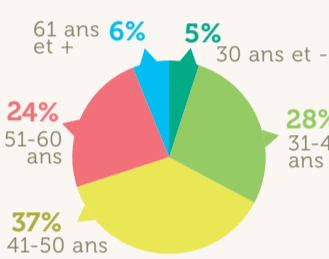
KANOPÉ une entreprise de personnes

Au 31/12/2018, nous comptons :

110 entrepreneurs **6** Membres de l'équipe d'appui



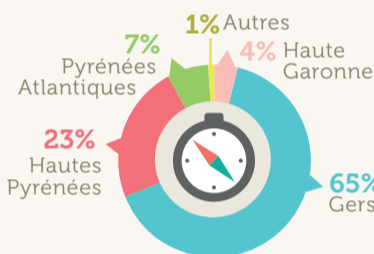
Répartition par âge



L'entrepreneur bénéficie d'un **Contrat d'Entrepreneur Salarié Associé (CESA)** à durée indéterminée, assurant une meilleure protection sociale qu'un statut d'indépendant.

ES : Entrepreneur salarié.
ESA : Entrepreneur salarié associé.
CAPE : Contrat d'appui au projet d'entreprise.

Répartition géographique



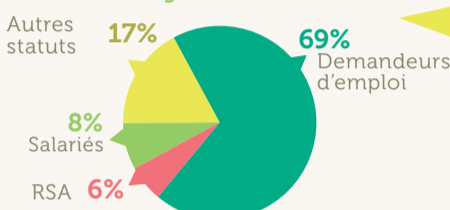
Le taux de pérennité à 5 ans des activités créées par les entrepreneurs accompagnés par Kanopé est de **80%**.

KANOPÉ une structure d'accompagnement

Réunions d'info **173** porteurs de projets

Reçus en entretien individuel = 75
Intégrés = 41

Situation d'origine



Kanopé, CAE généraliste, accueille les personnes qui souhaitent créer leur emploi, hors professions réglementées et métiers du bâtiment.

Cette année, de nombreux porteurs de projets ayant intégré Kanopé, ont choisi la CAE comme tremplin pour leur transition professionnelle.

Accompagnement **143** entrepreneurs accompagnés

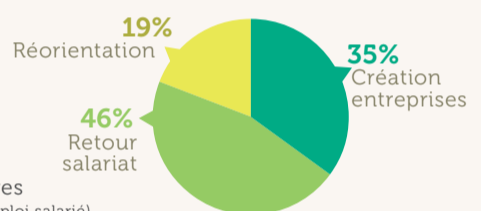
Kanopé propose un programme de formations pour consolider les compétences entrepreneuriales nécessaires au développement de l'activité des entrepreneurs.

Nombre d'ateliers de formation réalisés : 53
Nombre de rencontres entre entrepreneurs : 61
(Pôles métiers, Projet d'entreprise, Grands événements, Ateliers Kanopé/Soho Solo,...)
La structuration du Pôle Formation au sein de la coopérative a engendré une réunion mensuelle à Auch ou à Tarbes en 2018.

5 Nouveaux associés

37 Sorties

Cette année, on note 81% de sorties positives (création d'entreprise ou emploi salarié).



KANOPÉ une entreprise productive et pérenne

Depuis 2000, Kanopé produit de la richesse sur son territoire

En 2018, CA de la coopérative : **2 437 621 €**

CA des entrepreneurs : **2 101 839 €**



+ **131 135 €** facturés en interne

CA de la structure d'accompagnement : **335 782 €**



Kanopé favorise le regroupement des entrepreneurs pour croiser leurs expertises et partager leurs expériences. Cette coopération génère des opportunités de développement et des collaborations professionnelles (innovation, apport d'affaires, propositions commerciales conjointes, réponses collectives à des appels d'offre).

Revenu distribué **1 582 372 €** Masse salariale
52 ETP
94 152 Heures rémunérées

On note une progression de la masse salariale d'où une meilleure rentabilité des activités.

Retour sur investissement pour la collectivité

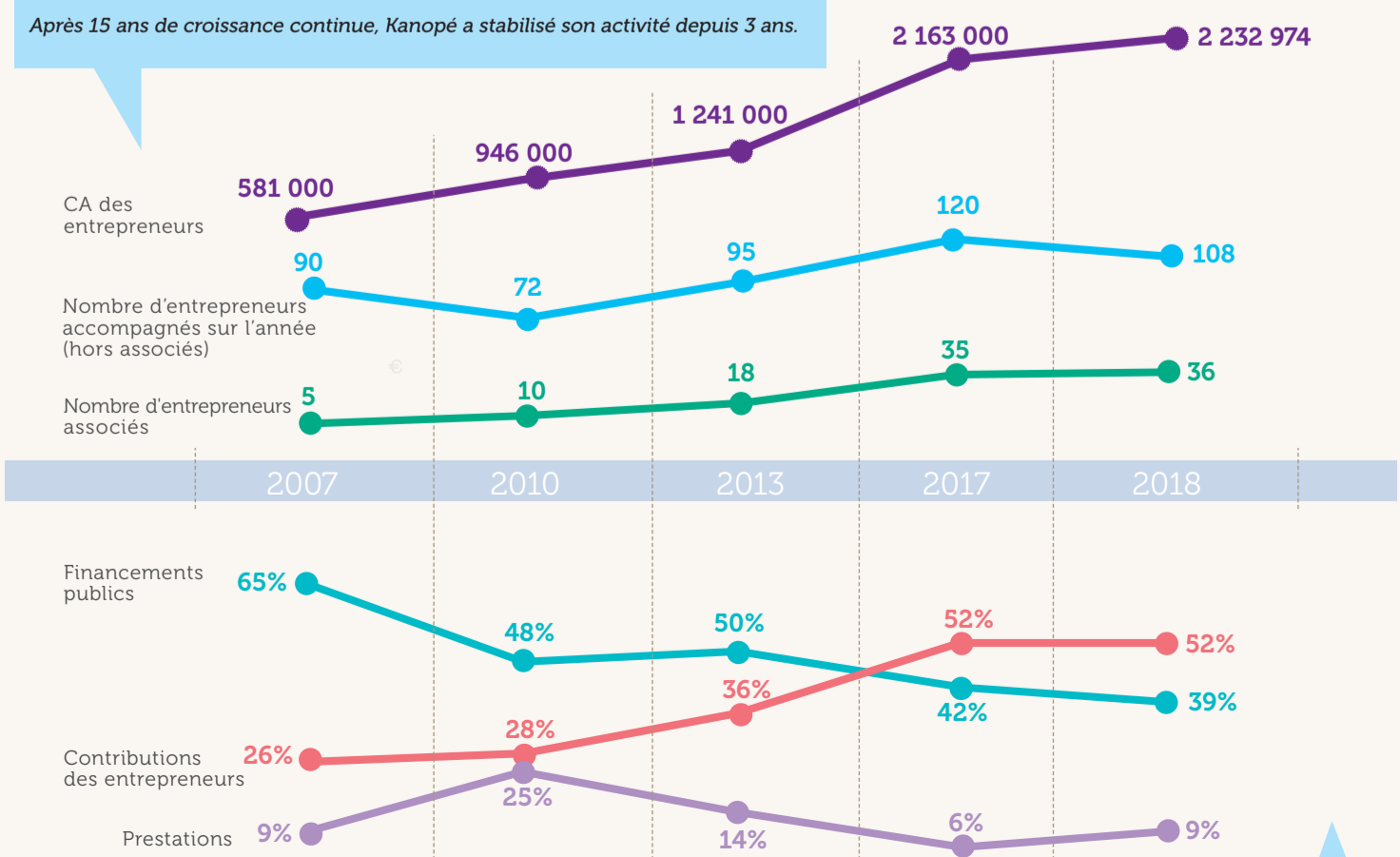
Pour chaque euro d'argent public alloué à Kanopé, la coopérative a restitué 5,9 € de versements fiscaux et sociaux à la collectivité.



Salaires moyens bruts/entrepreneur : **1 302,30 €** (+19% en 2018)
2016 : 1 048,83 €
2017 : 1 091,97 € (+4%)

Evolution des principaux indicateurs

Après 15 ans de croissance continue, Kanopé a stabilisé son activité depuis 3 ans.



Un financement public stable en volume. Une proportion des contributions des entrepreneurs en augmentation constante.

KANOPE

une gouvernance démocratique

Un nombre croissant d'entrepreneurs salariés associés

au 31/12/18

45
associés

- 36 Entrepreneurs (dont 5 nouveaux)
- 5 Membres de l'équipe d'accompagnement
- 4 Associés autres

Au bout de 3 ans, l'entrepreneur peut devenir associé de la CAE ou créer sa propre structure. En devenant associé, il entre au capital de la CAE, participe à la gouvernance de la Scop selon le principe «1 personne = 1 voix». Les entrepreneurs salariés associés acquièrent ainsi la maîtrise de leur outil de travail partagé.

L'ancienneté des associés dans l'entreprise est comprise entre 3 et 18 ans, soit une moyenne de présence de 7 ans.

Les 45 associés constituent l'AG qui se réunit 2 fois/an.

Les organes de gouvernance

Conseil de surveillance 4 associés

- contrôle la gestion de la coopérative

Comité opérationnel Mixte 4 entrepreneurs associés + 3 équipe accompagnement

- suit la mise en œuvre effective des orientations de l'AG.
- contribue aux décisions de fonctionnement de la CAE
- veille à la fluidité des informations et à la transparence des décisions.



Pôles métiers

organisés par des groupes de pilotage (entrepreneurs + équipe accompagnement)

Pôle Communication

Pôle Artisanat et Commerce

Pôle Formation

Pôle Santé et Développement Personnel

- Election du gérant
 - Les grandes décisions stratégiques
 - Les investissements majeurs
 - Le contrôle des comptes
 - La répartition des résultats
- sont votés en assemblée générale (AG) [selon le principe 1 personne = 1 voix]

Comité de pilotage de la démarche Projet d'entreprise 6 coopérateurs

(CAPE, Salarié, Associé et Equipe d'accompagnement)

- Coordonne l'élaboration du projet d'entreprise
- Suit les différents groupes de travail constitués
- Organise les séminaires de travail
- Transmet les propositions des groupes à l'AG

Groupes de travail du projet d'entreprise

Stratégie

Gouvernance

Histoire-Témoigner

Coopérations

KANOPE

COOPÉRATIVE DE TERRITOIRE

Kanopé et Tiers Lieux

Pour répondre aux besoins de ses entrepreneurs, Kanopé a initié en 2018, en partenariat avec Soho Solo, une dynamique de réflexions et coopérations sur la thématique des Tiers Lieux pour le département du Gers. 3 rencontres ont permis d'identifier et de mobiliser les acteurs (usagers, animateurs, porteurs de projets, collectivités...), de réaliser une carte des lieux existants et projetés, et de recenser les besoins et les apports de chacun. En 2019, l'objectif est de réaliser un maillage territorial. Il sera proposé une formation-action pour développer les compétences et les offres afin de renforcer la pérennité des lieux.

Kanopé et le Pôle ESS Gersois

Via le Pôle ESS Gersois, Kanopé assure la supervision des missions suivantes :

- Facilitation des clauses sociales d'insertion dans les marchés publics
- Expérimentation d'un dispositif innovant PEC (Plan Emploi Compétences) ayant pour objectif de faire mieux coïncider l'offre d'emploi de la filière ASAN BIO (Filière Plantes Lomagne Gersoise) avec la demande des personnes en recherche d'emploi.

COOPERATIVE COOPÉRANTE

Kanopé Formation, habilitation INRS

Toujours dans la poursuite de la dynamique collective au sein du Pôle Formation, Kanopé vient d'être habilitée par l'INRS et le réseau Assurance Maladie/Risques Professionnels pour la formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST). Kanopé peut désormais dispenser cette formation en direct auprès des entreprises.

Pour rappel, Kanopé est un organisme de formation certifié et référencé au Datadock.



Kanopé et les + 60 ans

Forte de l'expérience et de la multiplicité des compétences de ses entrepreneurs, depuis deux ans Kanopé se positionne sur des prestations à destination des plus de 60 ans en prévention de la perte d'autonomie. Ainsi plusieurs actions originales et innovantes proposées par un collectif d'entrepreneurs de la coopérative ont été retenues dans le cadre des appels à projets soit de la CFPPA*, soit de la CARSAT**, pour répondre aux besoins spécifiques de ce public sur le Gers et les Hautes-Pyrénées.

*CFPPA : Conférence des Financiers de la Prévention de la Perte d'Autonomie
CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

COOPÉRATIVE NUMÉRIQUE

Des actions

1ère étape de la transformation numérique de Kanopé, une nouvelle plateforme de gestion, enDI, développée par Coopérer Pour Entreprendre. enDI, performante et simple, permet de faire gagner en productivité les entrepreneurs et l'équipe d'accompagnement sur la gestion administrative, commerciale et sociale, le tout en conformité avec la nouvelle législation.

Kanopé s'investit dans le développement de ce nouvel outil national en participant financièrement et en s'impliquant sur les tests des 100 nouvelles fonctionnalités.

CPE OCCITANIE

Philippe Le Breton, gérant de Kanopé, est président de CPE Occitanie, réseau régional de Coopérer Pour Entreprendre. Le réseau régional oeuvre activement pour harmoniser les pratiques des CAE sur le territoire et pour une réponse concertée à l'appel à projet de la région Occitanie. Le rôle de CPE Occitanie est de :

- Assurer la représentation régionale de CPE auprès des acteurs territoriaux.
- Déployer et alimenter la stratégie du réseau.
- Susciter et animer des coopérations entre CAE adhérentes et des projets du territoire.
- Développer des initiatives en lien avec la dynamique territoriale.

DES PROJETS À VENIR

- Kanopé fait partie des 7 CAE retenues pour participer à l'étude nationale CAE-IMPACT 2019-2021 menée par Coopérer Pour Entreprendre (Programme FSE-AVISE). Il s'agit de mesurer l'utilité et l'impact social de la CAE sur son territoire, et en relation avec sa mission d'intérêt général.
- Proposition d'un programme d'accompagnement des entrepreneurs aux nouveaux usages numériques.
- Passage de Kanopé au statut SA Scop en 2020.
- Mise en place d'une plateforme online de formation professionnelle à distance.

Kanopé est co-financée par le Fonds Social Européen, la Région Occitanie et le Conseil Départemental du Gers pour les deux premières années d'accompagnement des entrepreneurs.



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen

KANOPE

Coopérative d'Activité et d'Emploi

www.kanope-scae.com

Kanopé est membre de Coopérer pour Entreprendre, premier réseau de coopératives d'activité et d'emploi en France

www.cooperer.coop